
ICANN79 | Forum de la communauté – Discussion d'Planification stratégique de l'GAC

Dimanche 3 mars 2024 – 4h15 à 5h15 SJU

GULTEN TEPE :

Bonjour. Bienvenue à la session de planification stratégique du GAC le dimanche 3 mars à 20 h 15 UTC. Cette session est enregistrée et régie par les normes de comportement attendues de l'ICANN pendant cette session. Les questions ou les commentaires soumis dans le chat seront lus à voix haute s'ils sont dans la bonne forme. Si vous prenez la parole, donnez votre nom et indiquez la langue que vous parlez si ce n'est pas l'anglais. Parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise et veuillez éteindre tous vos dispositifs lorsque vous vous exprimez. Toutes les fonctionnalités sont disponibles dans la barre d'outils Zoom. Je donne la parole à Nicolas Caballero, le président du GAC. À toi, Nico.

NICOLAS CABALLERO :

Nico au micro. Veuillez tous prendre place. Peut-être que vous pouvez fermer la porte, s'il vous plaît. Bienvenue. Merci de vos contributions en ligne à l'effort de planification stratégique du GAC. Pouvons-nous passer à la planche suivante? Merci Gulten. Voici l'ordre du jour. Alors je vais mettre tout cela en pause, le temps que chacun prenne place. Merci.

Bienvenue. Commençons par une interrogation de base. Pourquoi un plan stratégique? Eh bien, je retournerai la question et dirais pourquoi

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

pas. Au début de mon mandat, j'ai été surpris de constater que le GAC n'avait pas de plan annuel et n'avait pas non plus de plan stratégique quinquennal.

Lorsque vous travaillez dans l'administration publique, vous savez très bien que ce genre de dispositif existe. On a différents noms en espagnol, on appelle ça un plan opérationnel annuel. Et puis il y a également un plan stratégique institutionnel qui s'étale sur cinq ans.

Donc nous avons différents termes pour la même chose en fin de compte. Ce n'est pas une critique, ne le prenez pas comme ça vis à vis des présidents précédents – Manal, Thomas Schneider. Je sais qu'ils avaient des questions plus urgentes à traiter pendant leur mandat. Par ailleurs, si je me montre réaliste, il est toujours difficile d'identifier la bonne fenêtre pour la planification.

Cette retraite, il y a deux semaines ou un mois, était très difficile à organiser. L'année dernière, il y a eu une retraite pendant laquelle nous avons fait émerger ce concept de planification stratégique et ce plan annuel. L'ordre du jour est à l'écran. Nous allons évoquer les approches relatives à l'élaboration du plan stratégique GAC, étape un et étape deux.

Étape un. Bien, ce sont les champs prioritaires stratégiques qui ont été soumis. Puis ensuite, il y a les objectifs stratégiques pour chaque priorité. Ensuite, 25, 30, 40 minutes. C'est à vous de me le dire pour les questions-réponses. Puis, on parlera des prochaines étapes. À tout

moment, vous pouvez m'interrompre pour donner votre avis, mais si vous avez une meilleure idée, vous êtes plus que les bienvenus. Vous pouvez vous exprimer. Passons à la planche suivante. L'Égypte.

MANAL ISMAIL :

L'Égypte au micro. En deux mots, planifier est une excellente chose. Merci de le faire, Nico. J'espère que notre effort sera couronné de succès. Pourquoi pas avant? Honnêtement, ce n'était pas une question de priorité, mais plutôt en tant que comité consultatif, eh bien, il est difficile de planifier nos efforts vu qu'on n'a pas le contrôle de nos axes de travail en général. On conseille simplement ce que font d'autres organes de soutien ou d'autres assemblées consultatives.

Donc c'est un peu difficile d'être proactif et d'avoir notre propre programmation en même temps que de servir les autres. Quoi qu'il en soit, je suis tout à fait engagé. Il vaut mieux être proactif que réactif. Merci Nico.

NICOLAS CABALLERO :

Merci Manal. Merci à l'Égypte. Il s'agit d'être beaucoup plus proactif plutôt que d'être réactif à 100 % du temps. Si nous arrivons à ménager un équilibre à 50 sur 50, je serai un homme heureux. Mais vous pouvez me corriger à tout moment si vous le souhaitez. Mais à ce stade, je dirais que nous sommes réactifs à 99 %, quasiment tout.

Si vous estimez que ce n'est pas la bonne approche, si l'un des membres du GAC a une meilleure idée, et bien je le répète, exprimez-vous! Pourquoi un plan stratégique pour le GAC? Vous le voyez à l'écran, les statuts de l'ICANN prévoient la réactivité du GAC et Manal, Thomas

Schneider, Heather Dryden du Canada également, ainsi que tous leurs prédécesseurs, ont appliqué ces statuts évidemment.

Outre les conseils, le GAC a également dû apporter des contributions politiques. Donc, nous devrions également avoir une capacité de conseil sur tous les champs de l'Internet tant qu'ils ont trait aux identifiants uniques de l'Internet. C'est le raisonnement de base. Donc il y a également la possibilité de fournir des contributions politiques et enfin la communication avec les gouvernements et les parties prenantes. Outre le rôle consultatif donc, je ne vais pas en parler davantage, car vous savez de quoi nos activités retournent.

Alors, je ne vais pas trop me pencher sur les détails ici, mais ce graphique montre de quoi pourrait avoir l'air ce plan stratégique. Donc il y a un plan quinquennal. Puis il y a un plan annuel, le budget, la communauté de l'ICANN, la communication, les parties prenantes, les contributions, etc. Puis une évaluation, les accomplissements, les rapports de progrès.

Puis la validation du plan stratégique, la mission, la déclaration d'ambition, la déclaration de vision. Nous pourrions suivre ce cap, suivre ce modus operandi, mais cela nous prendrait des années deux au moins. Mon mandat ne dure que deux ans. Et pendant quatre mois, nous avons déjà élaboré ce plan stratégique. Cela n'a pas de sens.

On aurait dû le faire en un ou deux mois. Mais bon, nous sommes le GAC. Je comprends qu'il faut nous parler, exprimer nos avis, etc. Mais si le

plan stratégique est élaboré en un an, eh bien ce n'aurait pas de sens. Mais à nouveau, si vous avez une meilleure idée, eh bien vous pouvez m'interrompre.

Au titre des statuts de l'ICANN, section 22.5 B, etc. Tout cela, ça fait partie de nos attributions. On ne tente pas de réinventer la roue, on n'a pas des idées farfelues pour trouver une solution pour faire vivre les êtres humains sur Mars. Ou peut-être que c'est ce qu'on essaie de faire et dans ce cas-là, peut-être que ça nous convient, mais au moins on va décider de cela tous ensemble.

Ce sont les principes opérationnels du GAC. Ils n'imposent pas ou n'empêchent pas une approche spécifique. Nous pouvons développer cela nous-mêmes. Le GAC fournit des conseils et communique des enjeux au C.A. de l'ICANN. Je vous donne les faits saillants.

Le principe trois dispose que le GAC doit rapporter ses constats et ses recommandations en temps opportun au C.A. de l'ICANN. En temps opportun, c'est le mot important et donc je ne vois pas l'avantage d'élaborer un plan stratégique ou un plan annuel un an après le début de mon mandat. Ce serait mon cas.

Principe quatre, le GAC est un forum de discussion. Nous pourrions avoir un sous module forum, mais ça c'est pour plus tard. Les principes 44, 45, 47, 48, je ne vais pas les lire car ils sont à la disposition du public. C'est intéressant, surtout pour les juristes dans cette pièce. Peut-être que les juristes pourraient débusquer l'un ou l'autre problème là-

dedans et dans ce cas-là, on pourrait parler de ces potentiels problèmes.

Voici notre approche d'élaboration du plan stratégique GAC, les différents horizons temporels qui exigent de nous différentes perspectives. Il y a des objectifs de long terme, de moyen terme et de court terme.

Voici comment nous avons ventilé la planification. Les objectifs stratégiques doivent alimenter les résultats attendus qui, à leur tour, doivent déclencher des mesures.

Puis l'on peut réviser, peaufiner, refondre. Il faut que les résultats attendus nous permettent d'éclairer nos décisions et nous permettent de savoir si l'on peut accomplir l'un ou l'autre projet.

Pour l'instant, nous sommes très performants pour ce qui est du court terme et ce n'est pas une critique, c'est un simple état de fait qui perdure depuis 25 ans, que nous célébrons aujourd'hui d'ailleurs.

Nous nous sommes dit qu'il n'y avait peut-être une façon plus efficace de gérer l'inconnu. Donc il y a les groupes de travail du GAC, les programmes de travail et nous, nous voudrions nous concentrer sur ces volets aujourd'hui. Ce plan stratégique quinquennal, le plan annuel, serait une conséquence du plan quinquennal stratégique, la prochaine planche d'approche.

Permettez-moi de m'arrêter ici et de revenir une diapo en arrière. Je m'arrêtais pour voir s'il y a des questions ou si vous avez de meilleures idées. Comme je vous ai dit, n'hésitez pas à vous exprimer, à les exprimer. Est-ce qu'il y a des commentaires, des contributions?

Je vois qu'il n'y en a pas. Nous allons passer à la prochaine diapo. Vous voyez l'approche pour l'élaboration du plan stratégique. En décembre, l'équipe de direction du GAC le, le président et les vice-présidents ont proposé des points pour traiter des domaines prioritaires. Ensuite, nous avons entamé une petite analyse des communiqués du GAC des huit communiqués du GAC qui nous ont permis d'identifier quelles étaient les principales thématiques dont nous avons discuté pendant les réunions de l'ICANN.

Ensuite, nous avons élaboré les objectifs stratégiques aux mois de janvier et février 2024. Nous avons donc entamé une période de consultation qui a été faite également pendant la période de notre retraite à Bruxelles.

Et ensuite, il y a eu une consultation auprès de l'ensemble des membres du GAC entre le 19 et le 27 février. L'idée, c'est d'adopter le plan stratégique du GAC avec des modifications s'il y en a.

Ensuite, en ce qui concerne les détails, l'étape logique suivante serait l'étape numéro trois, à savoir les résultats attendus. Et pour cela, nous avons un peu plus de temps. Il y aurait une consultation auprès de tous les membres du GAC et on aboutirait finalement à l'adoption du plan

annuel du GAC à Kigali lors de l'ICANN80. Voilà un petit peu le contexte. Je serai ravi de répondre à vos questions si vous en avez ou des commentaires. L'Espagne, s'il vous plaît.

ANA MALDONADO :

Merci beaucoup. Représentante de l'Espagne. Tout d'abord, j'aimerais saluer les efforts consentis par l'équipe de direction pour aboutir à ces idées. C'est excellent de pouvoir compter sur un plan stratégique et j'ai une question à poser que j'ai voulu poser par email l'autre jour. Dans cette diapo, les domaines prioritaires sont-ils des objectifs de planification? Je ne comprends pas très bien. On voit qu'il y a des six ou sept domaines prioritaires, mais je n'ai pas pu trouver des objectifs stratégiques de chacun de ces domaines prioritaires. En général, il s'agit de voir quels sont les domaines prioritaires et quels sont les objectifs stratégiques liés à ces domaines prioritaires.

NICOLAS CABALLERO :

Nico Caballero au micro. Est-ce que les vice-présidents souhaitent répondre à cette question?

CHRISTINE ARIDA :

Merci l'Espagne pour cette question. Les priorités correspondent aux sujets sur lesquels se penche le CAC, c'est-à-dire que c'est l'ensemble du travail effectué par le GAC qui correspond aux discussions sur des sujets qui reviennent à chaque réunion. Si vous continuez à lire le document, sous chacun de ces domaines prioritaires se trouvent les objectifs pour ces domaines stratégiques. Merci.

ANA MALDONADO :

L'Espagne. Merci pour cette explication. Je m'attendais à une liste d'objectifs stratégiques pour chaque domaine prioritaire. Si on parle du

rôle des gouvernements à l'ICANN, je m'attendais à une liste de priorités.

NICOLAS CABALLERO : Nico Caballero. Le Royaume-Uni va expliquer en détail chacun de ces objectifs prioritaires. Chaque objectif de chaque domaine prioritaire sera expliqué par notre collègue du Royaume-Uni, Rose du Royaume-Uni.

ROSALIND KENNYBIRCH : Rose, représentante du Royaume-Uni au micro. Je souhaite féliciter le président et l'équipe de direction du GAC pour ce travail qui a été effectué, pour ce document qui nous est présenté. Je pense qu'il s'agit d'une occasion importante pour le GAC d'améliorer son travail et mieux identifier le lien entre les différents sujets traités afin de travailler de manière plus ciblée. C'est pour cela que je tiens à féliciter ce travail et saluer ce document qui nous est présenté. Merci

NICOLAS CABALLERO : Nico Caballero au micro. Merci beaucoup au Royaume-Uni. Papouasie-Nouvelle-Guinée, s'il vous plaît. Vous avez la parole.

RUSSELL WORUBA : Merci, Monsieur le président. La Papouasie-Nouvelle-Guinée au micro. Merci beaucoup, Monsieur le président et chers collègues, pour les progrès qui ont été effectués dans ce travail. J'aimerais me faire l'écho de ce que notre collègue de l'Espagne a exprimé. Les objectifs devraient faire partie de chacune des sections prioritaires. Notre rôle, comme l'a bien signalé l'Égypte, est celui d'être un comité consultatif et donc le fait d'avoir les objectifs liés à chacun des domaines prioritaires nous permettrait de mieux cibler nos objectifs.

NICOLAS CABALLERO : Nico Caballero. Y a-t-il d'autres questions? Si ce n'est pas le cas, nous allons passer... Nous allons rentrer dans les détails. Nous allons tout d'abord discuter du rôle du GAC. C'est une question shakespearienne. Quel est le rôle des gouvernements à l'ICANN? To be or not to be? Je vais passer la parole à notre collègue du Royaume-Uni, Nigel Hickson.

NICHEL HICKSON : Nigel Hickson au micro. Merci beaucoup. C'est toujours un plaisir de parler de cet objectif en particulier et c'est important de voir les progrès qui ont été effectués. Le rôle du GAC pourrait être résumé dans quelques points, mais il s'agit plutôt d'un concept. Il s'agit d'un concept qui va évoluer au fil des années.

Pour ceux d'entre vous qui ont étudié l'histoire de l'ICANN, vous vous souviendrez que, en 1997, lorsque l'ICANN a été créée, le rôle des gouvernements n'existaient pas. Il n'y avait pas de comités consultatifs. Les gouvernements n'avaient aucun rôle.

Au fil des années, on a pu voir que le travail en matière de politique publique effectué par l'ICANN a abouti à la nécessité de faire participer les gouvernements à ce travail qui était fait par le reste de la communauté. Et donc nous avons un devoir de politique publique.

Et il était évident qu'au fur et à mesure que le système des noms de domaine se développait, le GAC ou un organe comme le GAC devait être formé pour regrouper les gouvernements.

Il est important de reconnaître ce rôle et le devoir que nous avons en matière de politique publique, notre rôle est de formuler des perspectives en matière de politique publique au sein de l'ICANN. Bien sûr, nous n'allons pas élaborer des avis par rapport au menu de la cantine ou des salaires de l'organisation. Nous n'allons pas nous pencher sur des questions internes.

Nous avons un rôle qui est en lien avec les politiques publiques et tout cela dépend de l'évolution de l'ICANN. Manal par exemple, qui est à l'ICANN depuis plus longtemps que moi, se souviendra de l'époque où le GAC, où les gouvernements ne participaient pas à des processus de politique publique. Ils ne participaient pas au processus d'élaboration de politiques parce que nous n'étions pas invités, ou bien parce que nous considérions que ce n'était pas notre rôle à l'époque.

Quoi qu'il en soit, nous sommes maintenant concernés par ce processus d'élaboration de politiques, et notamment depuis la transition de l'IANA. C'est un rôle qui est attendu de nous par la communauté. La communauté souhaite savoir ce que les gouvernements pensent par rapport à ces pics par exemple, ou par rapport aux RVC et aux engagements des opérateurs de registre. Et donc la communauté souhaite savoir quel est le point de vue des gouvernements.

Nous voyons donc comment les... Notre rôle évolue au fil du temps et comment les mécanismes auxquels nous participons évoluent également. Je vais m'arrêter ici. Mais je voulais rappeler le travail qui a

été fait par l'Argentine et par d'autres pays par rapport au soutien aux candidats. C'est un travail qui est nécessaire.

NICOLAS CABALLERO :

Nico Caballero. Merci beaucoup pour cela. J'ai une question pour les membres du GAC à ce point. Est-ce que vous voulez qu'on s'arrête après chacun des éléments pour permettre... Vous pouvez même vous permettre de poser des questions. Ou bien souhaitez-vous que l'on lise tous les points et que l'on passe aux questions juste après? Christine, allez-y. Vous avez la parole.

CHRISTINE ARIDA :

Christine au micro. Je suggère que l'on aborde le point numéro deux avec le point numéro un, parce que je pense qu'ils sont liés.

NICOLAS CABALLERO :

C'est très bien pour moi. Je vois que les gens acquiescent. Allez-y, Christine.

CHRISTINE ARIDA :

Christine au micro. Merci Nico. Je fais cette suggestion parce que le deuxième point concerne le travail du GAC au sein de la communauté de l'ICANN. Et le point numéro deux se focalise sur le travail du GAC. L'équipe de direction du GAC a eu une discussion par rapport à ces deux points pour savoir s'ils devaient être regroupés.

Nous avons décidé de les séparer, mais bien évidemment, nous pourrions revenir sur cette édition en fonction de ce que pensent les collègues. Le deuxième point concerne l'efficacité du travail du GAC. Comment le GAC fonctionne et à quel point ce travail est efficace par rapport aux objectifs du GAC?

Et donc l'objectif stratégique de ce point serait celui d'améliorer l'efficacité, augmenter la participation du GAC au processus multipartite et nous assurer que ce que nous identifions comme étant important est exprimé comme étant la parole des gouvernements. Et cela doit être pris en compte dans les résultats de politique.

Pour vous donner quelques exemples, ces objectifs stratégiques se pencheraient sur la participation, les barrières à la participation, le fait de savoir comment nous pouvons faire pour augmenter la participation, quelles seraient les activités de sensibilisation à mener auprès des gouvernements, comment nous pourrions développer des programmes, tous ces outils et tous ces mécanismes utilisés par le GAC pour son fonctionnement.

On devrait donc se pencher sur ces mécanismes afin de savoir comment les rendre plus efficaces. Cet objectif comprendrait également les renforcements des activités de renforcement des capacités, les activités d'intégration de nouveaux membres. Voilà un petit peu ce que l'on pourrait inclure là-dedans. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO :

Merci au Royaume-Uni et à l'Égypte. Nico au micro. Y a-t-il des questions sur place ou en ligne? J'ai la Suisse.

JORGE CANCIO :

Bonjour. Jorge Cancio au micro pour la Suisse. Alors pour être très clair quant à ce que l'on attend des points un et deux, pourrait-on en savoir un peu plus à propos des différences entre l'objectif stratégique

numéro un et le numéro deux? Alors moi j'ai ma petite idée, mais j'aimerais que tu me le dises ou que vous me le disiez. Merci.

CHRISTINE ARIDA :

Christina au micro. Le point un, c'est l'interaction entre le GAC et la communauté au sens large. Quelles sont nos approches? Que se passe-t-il en groupe de travail? L'objectif deux, quant à lui, se penche davantage sur les modalités de travail interne du GAC. Je pense notamment à la potentielle existence de groupes régionaux qui œuvreraient sur le plan régional avec l'aide des équipes d'engagement ICANN. Donc il s'agit plutôt d'une part de notre interaction avec l'extérieur et d'autre part, de nos efforts internes.

NICOLAS CABALLERO :

Nico au micro. Alors moi, je peux vous donner un exemple tangible. Si le président du GAC était membre du CA ou membre du CA avec le droit de vote, on ne va pas parler de cela maintenant. C'est un simple exemple. La Suisse, vous avez une autre question?

JORGE CANCIO :

Jorge Cancio au micro pour la Suisse. En deux mots. Oui, je comprends ce que dit Christine. Alors on pourrait se pencher sur la formulation. Ne le faisons pas maintenant, mais j'ai l'impression qu'il y a un chevauchement dans les libellés et on a l'impression que le deuxième point a trait également à la prise en compte des perspectives gouvernementales, également dans le volet externe.

Donc, je ferai une distinction plus claire entre le premier point, qui est de haut niveau, qui se tourne vers l'extérieur, notamment le rôle des gouvernements au sein du système multipartite de l'ICANN. Et le

deuxième point, c'est la façon dont nos pairs au sein du GAC et comment l'on peut s'améliorer.

NICOLAS CABALLERO : Nico au micro. Merci à la Suisse, l'Indonésie, le Danemark et un troisième intervenant. Ashwin.

ASHWIN SASONGKO : Ashwin au micro pour l'Indonésie. Nigel, lorsque tu as parlé des objectifs stratégiques du GAC et de son rôle au sein de l'ICANN, bien oui, c'est la coopération avec les gouvernements, les communautés. Mais nous n'oublions pas que beaucoup de gouvernements aujourd'hui utilisent ce volet collaboratif pour développer leur pays, de la rédaction des lois jusqu'à la mise en œuvre et l'application de ces lois.

Et il faut œuvrer dans beaucoup de communautés et il y a beaucoup d'efforts dans le secteur universitaire, dans le secteur commercial, et il faut également un espace de décision multipartite. Et l'ICANN, avec son approche multipartite, reflète en fait ce qui se passe dans beaucoup de pays.

NICOLAS CABALLERO : Merci à l'Indonésie. Le Danemark désormais.

FINN PETERSEN : Finn Peterson au micro pour le Danemark. Merci d'avoir présenté ce document. Alors j'ai une question. Quand je lis ce document, j'entends que le GAC va chercher... Le GAC va travailler... Et si c'est un objectif stratégique, pourquoi on ne dit pas tout simplement le GAC va affirmer que... J'ai l'impression qu'on n'est pas certain de ce qu'on veut faire. On va chercher à... On va essayer de... Donc peut-être que l'on pourrait

reformuler tout cela et faire de ce document un document un peu plus assertif.

NICOLAS CABALLERO : Nico au micro. Merci au Danemark. C'était volontaire car on ne sait pas si on allait nous dire de le jeter à la poubelle, ce document. C'était pourtant plutôt improbable au vu des réponses qu'on a déjà eues, mais on ne sait jamais. Désolé de ma franchise, j'ai l'habitude d'être très franc. J'ai Fabienne Betremieux, pardon Fabien.

FABIEN BETREMIEUX : Fabien au micro. Désolé de ne pas être présent. J'ai eu un problème de transport, alors je veux rebondir sur la contribution de la Suisse et la différence entre un et deux. Alors au vu de la consultation des responsables des différentes thématiques et au vu des contributions qui ont été fournies, le deuxième paragraphe du point un nous permet d'identifier ce qui fait la différence. L'objectif stratégique pour ce qui est du rôle des gouvernements au sein de l'ICANN, pour moi, et bien cela relève de la place des gouvernements au sein des processus de l'ICANN et le GAC n'a pas de contrôle opérationnel là-dessus. Donc je pense à l'initiation d'un PDP et d'un GNSO dans un groupe de rédaction d'une charte.

NICOLAS CABALLERO : Fabien, pourrais-tu te rapprocher de ton microphone?

FABIEN BETREMIEUX : Je suis aussi proche que possible. Est-ce que cela vous permet de m'entendre?

NICOLAS CABALLERO : Nico au micro. Oui, vas-y, finis ton intervention.

FABIEN BETREMIEUX : Ce deuxième paragraphe permet de faire le distinguo quant à la place du gouvernement par le biais du GAC dans les procédures de l'ICANN. C'est ce qui permet selon moi, de différencier ces deux objectifs, le un et le deux. Quoi qu'il en soit, nous prenons bonne note des suggestions qui ont été soumises par les différents intervenants.

NICOLAS CABALLERO : Merci Fabien. Le Maroc, Nouar.

BELAID NOUAR : Le Maroc, Nouar. Merci. Je vais parler français. Merci beaucoup à tout le monde pour ce document. C'est très intéressant et pourtant on trouve que c'est un document qui est informatif plutôt qu'il s'agit des objectifs. Parce que lorsqu'on parle des objectifs, on doit parler des chiffres. Est-ce que c'est bien réalisable? Pourtant, nous sommes dans un contexte de comité consultatif qui agit selon la réaction des autres et pas une réaction en interne, malheureusement. Là, nous ajoutons donc dans le fait que le GAC réagit à des sujets qui sont traités au niveau du plan stratégique de l'ICANN.

Donc, ce qui fait que notre plan stratégique doit être normalement décliné du plan stratégique de l'ICANN en général. Ça, premièrement. Deuxièmement, pour ce qui est des points un et deux, nous trouvons que le point deux, ça fait partie des premiers points. Pourquoi? Parce que l'efficience du GAC, c'est un axe plutôt transversal, parce qu'on doit l'avoir dans toutes les actions, dans toutes les priorités du GAC, et donc le point deux ne devrait pas exister. Et en ce qui concerne son contenu,

donc nous trouvons qu'il s'agit d'un contenu du premier point. Donc, c'est ça notre remarque. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO : Merci au Maroc. J'en ai pris bonne note. Alors je suis en total désaccord avec vous, mais on peut en parler plus tard. Ce n'est que mon humble avis. Si l'on associe la planification stratégique du GAC à celle de l'ICANN, l'ICANN et bien, à différents calendriers, différentes parties prenantes, différentes approches, et si l'on s'associait à cela, on se créerait un problème qui n'est pas le nôtre en réalité. Mais ça, on peut en parler un peu plus tard. Mais ça, ce n'est que mon humble avis. L'Égypte.

CHRISTINE ARIDA : Merci au Maroc pour votre observation que vous avez également envoyé par courrier électronique. J'aimerais répondre brièvement pour les objectifs numéro un et numéro deux. Ils sont tous deux de nature transversale et ils ont tous deux évidemment des thématiques. Ils sont davantage pour les processus, les modèles d'opération. Alors que pour le trois au huit, eh bien on parle plutôt des sujets ou la substance des sujets.

Donc oui, ils sont tous les deux de nature transversale, mais ils ont été mis ici car ils devront faire l'objet d'actions, de mesures. Et si l'on réfléchit à l'amélioration de nos efforts, il faudra que l'on se penche sur nos principes opérationnels. Il faudra se pencher sur nos différentes modalités et les réexaminer. Donc avoir cet objectif dans le cadre de ce premier plan quinquennal stratégique, ce serait utile, car cela nous

permettrait d'atteindre nos autres objectifs. J'espère que c'est clair désormais.

NICOLAS CABALLERO : Merci au Maroc de votre observation. Merci à l'Égypte pour sa réponse. Je donne la parole à Rita pour les futures séries de nouveaux gTLD. Donc on va prendre les points trois et quatre, puis l'on fera une pause pour les questions. Donc future série de nouveaux gTLD, utilisation malveillante de DNS chapeauté par Martina, puis l'on prendra les questions. Rita.

RITA : Rita au micro. Merci Nico. On m'a demandé de parler des nouvelles séries de nouveaux gTLD à la place de Jason Merritt du Canada qui est responsable de cette thématique. Un point de situation sur la nouvelle série de gTLD. La dernière a eu lieu en 2012. C'était il y a un moment et nous avons tiré des enseignements. Ces enseignements ont été pris en compte par le GAC pour la prochaine série qui est prévue dans les deux années à venir. Donc, on veut encourager la concurrence, le choix des clients, la confiance. On veut également soutenir les candidats de régions mal desservies où il n'y a pas beaucoup de promotion. On veut également continuer à renforcer le programme de soutien aux candidats qui va tenter de faire davantage cette fois ci.

Nous voulons également incorporer de la sécurité et de la stabilité, de la résilience et de bonnes garanties. Nous voulons également les procédures adéquates et des capacités adéquates pour que le GAC puisse traiter des problèmes qui pourraient résulter de certaines

catégories de candidatures, notamment pour les extensions géographiques, qui est intéressante pour les membres du GAC. Je vais m'arrêter et donner la parole à Martina pour les utilisations malveillantes du DNS.

NICOLAS CABALLERO : Je vois que l'Égypte veut prendre la parole.

MANAL ISMAIL : Manal au micro. Je suis désolé de vous interrompre. J'allais prendre la parole avant que l'on passe au volet thématique. C'est une question ouverte pour les collègues. Faut-il ajouter un autre sujet d'intérêt pour le GAC lié à notre débat, lié aux adresses IP et la discussion que nous avons eue aujourd'hui?

L'Égypte ne sait pas si les régions partagent cette idée. Je sais qu'il y a un intérêt de parler du numérotage des registres Internet régionaux et des questions de l'IP. Mais voilà, je voulais simplement que l'on réfléchisse à cela. Peut-être que l'on pourrait ajouter un thème supplémentaire, ou peut-être pas. Merci.

NICOLAS CABALLERO : Nico au micro. Si vous me demandez, je serai ravi d'inclure tout cela, mais c'est au GAC d'en décider. Je ne vois pas de problème du point de vue stratégique ou bien du point de vue logistique non plus. Et corrigez-moi si vous n'êtes pas d'accord. Nous allons prendre une décision ensemble. Merci beaucoup, l'Égypte. Maintenant, je vais passer la parole à Martina.

MARTINA BARBERO : Martina au micro. Pour ce qui est des objectifs en matière d'utilisation malveillante du DNS, nous avons essayé de regrouper tous les éléments

importants pour les cinq prochaines années. Comme vous le voyez sur le texte, nous avons regroupé un certain nombre d'objectifs généraux sur lesquels nous devrions travailler de manière proactive au sein de l'ICANN.

En ce qui concerne les inquiétudes des gouvernements en matière d'abus de DNS, il y a eu une déclaration faite par le GAC il y a quelques années afin de promouvoir la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS, réduire l'incidence et les dommages liés aux abus du DNS dans les nouveaux gTLD, soutenir l'amélioration continue en matière d'atténuation de l'abus du DNS et prévention et revoir et identifier des meilleures pratiques pour prévenir et atténuer les abus de DNS.

Ensuite, en ce qui concerne la nature changeante de l'abus DNS, le GAC cherchera à voir quelles sont les inquiétudes des différents membres du GAC afin de mieux comprendre comment répondre à ces inquiétudes et atteindre les attentes des gouvernements. Voilà un petit peu le contenu que nous avons inclus dans ce point.

NICO CABALLERO :

Nico Caballero. Merci beaucoup, Martina. Commission européenne. Je vais m'arrêter ici pour demander s'il y a des questions, des commentaires. S'il n'y a rien à ajouter, nous allons poursuivre avec la présentation et à la fin, nous allons répondre à des questions s'il y en a. Je ne vois pas de main levée. Je vais donner la parole maintenant à Ken. Kenneth.

KENNETH MERRILL :

Kenneth au micro, représentant des Etats-Unis. Bonjour. Kenneth. La délégation des Etats-Unis. Je fais partie de la petite équipe du GAC qui se penche sur l'EPDP. Je vais partager avec vous un petit peu la réflexion que nous avons essayé de refléter dans ce point. Nous avons essayé de faire en sorte que les éléments inclus ici soient de nature générale. Accès aux données d'enregistrement Tout d'abord, ce qui est reflété dans les efforts actuels en matière de RDS.

Ensuite, nous évoquons les efforts afin d'améliorer l'exactitude des données d'enregistrement. Nous souhaitons ici insister sur l'importance pour Le GAC d'avoir une idée plus claire des efforts menés en matière d'exactitude des données d'enregistrement.

Et finalement, en nous appuyant sur cette approche du plan stratégique, nous voulions mettre l'accent sur l'évolution en cours en matière de données d'enregistrement depuis l'établissement des principes opérationnels du GAC en 2007. Nous constatons une croissance au niveau des entités d'enregistrement, fiduciaires et anonymisation et ces entités, sachant que ces entités sont des intermédiaires entre les utilisateurs finaux et les détenteurs de données d'enregistrement.

Donc, l'idée, en mettant l'accent sur ces changements dans l'industrie, nous pouvons donc souligner le rôle du GAC en la matière. Voilà. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

-
- NICO CABALLERO : Nico Caballero au micro. Merci beaucoup, les Etats-Unis. Je vois qu'il n'y a pas de questions ou de commentaires par rapport à ces questions. Nous allons poursuivre et pour cela, je vais donner la parole à l'Égypte pour la question de l'acceptation universelle.
- CHRISTINE ARIDA : Christine, représentante de l'Égypte. Je pense que ce point est assez simple, assez direct. L'objectif ici est de parvenir à un accès universel aux noms de domaine, aux nouveaux noms de domaine et aux adresses de courrier électronique pour nous assurer qu'ils sont traités sur un pied d'égalité afin de parvenir à un Internet multilingue. Il s'agit d'un point très important pour le GAC. Nous en avons discuté ce matin. Nous avons également un groupe de travail qui se penche sur cette question. Et donc je crois que c'est assez clair. Ce paragraphe est assez clair.
- NICO CABALLERO : Nico Caballero au micro. Merci beaucoup, l'Égypte. Je vois qu'il n'y a pas de demande de prise de parole, ce qui veut dire que nous pouvons avancer et aborder le point numéro sept : Impact des nouvelles technologies sur les identificateurs uniques de l'Internet. Je vais donner la parole au représentant du Liban.
- ZEINA BOU HARB : Le représentant du Liban. Par rapport à l'objectif sept. Après consultation avec les responsables thématiques et tous les membres du GAC qui sont intéressés à cette question, nous nous sommes mis d'accord sur cet objectif. Tel qu'il est présenté sur l'écran, le GAC va augmenter sa compréhension et va sensibiliser le public aux enjeux que représentent les nouvelles technologies et aux opportunités que
-

représentent les nouvelles technologies, dans la mesure où elles sont liées aux identificateurs uniques de l'Internet.

Pour ce faire, le GAC s'appuiera sur l'expertise de la communauté de l'ICANN, des gouvernements et au-delà, afin de partager des informations et considérer toutes implications éventuelles au bénéfice du membre du GAC et de toutes les parties prenantes. Vous vous souviendrez que nous avons eu un atelier de renforcement des capacités à Hambourg consacré à cette question. Et cette question est revenue à plusieurs reprises dans nos communiqués.

Nous nous sommes mis d'accord lorsque nous avons parlé de l'ordre du jour de l'HLGM, que cette question devrait être incluse dans le programme de l'HLGM. C'est une question qui est extrêmement importante pour le GAC, car elle concerne des nouvelles technologies comme celles dont on a parlé tout à l'heure.

Les blockchains et leur impact sur le DNS et sur les identificateurs uniques. Il y a également la question de l'intelligence artificielle et comment l'intelligence artificielle peut avoir un impact sur le DNS par le biais de l'Internet des objets par exemple. Nous considérons tout cela comme un objectif stratégique et nous allons rédiger un plan d'action pour étoffer un peu plus ce point.

NICO CABALLERO :

Nico Caballero au micro. Merci beaucoup, le Liban. Je ne vois pas de questions ni de commentaires. Je ne vois pas de main levée. Je vais donc donner la parole au Royaume-Uni. Je vais donner la parole à Nigel

pour le point numéro huit, Gouvernance de l'Internet, à moins qu'il y ait des mains levées dans la salle. C'est l'Égypte. L'Égypte, allez-y.

ABDALMONEM GALILA : L'Égypte au micro. C'est un commentaire.

NICO CABALLERO : Nico. Pouvez-vous parler plus près du micro?

ABDALMONEM GALILA : Abdalmonem Galila, représentant de l'Égypte. C'est un commentaire plutôt qu'une question. Le titre du point sept devrait être différent parce qu'on a parlé de lois, de la technologie des objets. On a parlé également de l'IPv6.

NICO CABALLERO : Est-ce que vous pouvez répéter le titre?

ABDALMONEM GALILA : Identificateurs uniques dans l'ère des nouvelles technologies. Voilà le titre que je suggère. Les identificateurs uniques sont limités en ce moment. Nous devons avoir trouvé une solution pour cela.

NICO CABALLERO : Nico Caballero. On en prend note. Merci beaucoup, l'Égypte. Je ne vois pas d'autre main levée. Nigel, Royaume-Uni. Vous avez la parole.

NIGEL HICKSON : Nigel au micro. Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je pensais à la remarque qui vient d'être faite. Je ne suis pas un expert en la matière. Mais à partir des débats que nous avons eus au sein du comité consultatif, à partir des discussions que nous avons eues pendant l'atelier de renforcement des capacités sur les nouvelles technologies à Hambourg, le lien avec les nouvelles technologies, c'était non pas pour

parler des choses intéressantes, comme c'est le cas de l'intelligence artificielle, mais plutôt pour savoir comment les nouvelles technologies affectent ou peuvent affecter le travail de l'ICANN.

Voilà le lien que l'on voulait établir entre les identificateurs uniques et les nouvelles technologies. C'est pour cela que ces deux éléments sont liés dans le paragraphe précédent. Personnellement, je vais vous parler de la gouvernance de l'Internet. Quelle est l'idée de ce paragraphe?

Eh bien, l'idée est assez simple. Nous débattons au sein du comité sur des questions relatives aux politiques publiques. Mais souvent ces débats tournent autour également de la gouvernance de l'Internet. Nous voyons que de plus en plus, dans les réunions de l'ICANN, il y a des créneaux consacrés aux évolutions géopolitiques du processus WSIS et d'autres processus qui ont lieu dans d'autres parties du monde.

L'idée de ce paragraphe est d'être à jour par rapport aux évolutions dans le domaine de la gouvernance de l'Internet. Cela ne veut pas dire que nous sommes ici en tant que gouvernement pour débattre des perspectives que nous allons partager au niveau des Nations Unies, aux notions ou au niveau d'autres forums. Pas du tout.

L'idée, c'est de mieux comprendre quels sont les enjeux autour des discussions que nous menons, par exemple en matière d'accès universel. Nous avons été informés que ces discussions ont lieu non seulement au sein de l'ICANN, mais aussi ailleurs, par exemple à l'UNESCO. L'objectif vise donc à préciser tout cela.

NICO CABALLERO : Nico Caballero au micro. Merci beaucoup, le Royaume-Uni. Avant de passer aux prochaines étapes, j'ai l'Iran et après la Suisse qui souhaite prendre la parole.

KAVOUSS ARASTEH : Kavouss au micro. Merci, Monsieur le Président. Merci de reconnaître qu'il y a une différence de fuseau horaire entre San Juan et mon lieu de villégiature en Iran. Et aujourd'hui, c'est le dimanche. J'ai de la famille à la maison et j'ai dû être absent pendant quelques heures pour mon dîner de famille dominical. Alors je n'ai aucun problème avec ce plan stratégique si vous parlez de cela encore. Vous parlez toujours du plan stratégique.

NICOLAS CABALLERO : Oui, oui, on en parle toujours. Et j'espère que vous avez bien profité du déjeuner avec votre famille.

KAVOUSS ARASTEH : Oui, je me félicite de votre initiative. C'est une excellente initiative néanmoins. Chaque organisation dispose d'un plan stratégique et d'un plan opérationnel. Le plan opérationnel sert à mettre en œuvre le plan stratégique. Puis il nous faudra peut-être un troisième plan, mais ça, c'est une autre question.

Le plan stratégique doit être très bien structuré. Premier point, aperçu de la situation. Deuxième point, un guide stratégique qui est pertinent pour l'époque. Puis il faut un objectif stratégique. Et puis il faut expliquer les objectifs un, deux, trois, quatre, etc.

Ensuite, il faut des priorités. Et enfin, il y a les résultats que l'on attend, et ensuite il doit y avoir des indicateurs. Cependant, pour ce qui est du GAC, il semble difficile d'adopter des indicateurs. On ne peut pas avoir un indicateur qui aurait trait au nombre de gouvernements.

Ou un indicateur ayant trait aux ressources humaines qui mettent en œuvre tout cela. Donc, je vous encourage à poursuivre. C'est une très bonne chose, mais il nous faut plus de temps pour nous pencher là-dessus pour voir ce que l'on peut faire, pour voir quel est le calendrier pour ce plan stratégique

Quatre ou cinq ans, je dirais. Cela relève de la décision des distingués membres du GAC. Voilà mes commentaires et j'espère que vous donnerez davantage de temps pour nous pencher sur cette question, pour voir dans quelle mesure l'on pourra poursuivre nos efforts. Mais à nouveau, j'apprécie beaucoup cette initiative.

NICO CABALLERO :

Nico au micro. Merci à l'Iran. L'objectif, c'est de trouver un accord sur le plan stratégique pendant l'ICANN79 et ensuite le volet opérationnel, la logistique, etc. Tout cela sera remis à l'après-ICANN79, je l'espère, l'ICANN80 si tout se passe bien. Et je réponds à ta question, et je veux le dire à tout le GAC, que l'objectif n'est pas de prendre un an pour développer un plan stratégique.

Ça n'aurait pas de sens selon moi. Je ne dis pas que c'est ce que vous avez suggéré, je dis tout simplement ça à l'intégralité des membres du

GAC. Ensuite, on aura assez de temps pour faire le volet opérationnel et donner les mécaniques internes.

KAVOUSS ARASTEH :

Kavouss au micro pour l'Iran. Oui, il ne faut pas attendre quatre ans pour avoir un plan stratégique de quatre ans. Donc il faut être plus rapide et plus précis. Néanmoins, on pourrait continuer d'en parler et puis repousser l'adoption du plan stratégique à l'ICANN80, à moins que l'on parle simplement d'objectifs stratégiques. En tout cas, j'aimerais que l'on prenne cela en compte. On s'en est sorti pendant 20 ans sans plan stratégique, donc je pense qu'on peut tenir encore pendant trois mois. Mais on peut avoir un projet de plan stratégique, évidemment. S'il n'y a pas de changement au projet de texte, pas de problème, mais peut-être qu'on pourra l'améliorer. Et dans ce cas-là, tout le monde sera plus satisfait de l'exhaustivité. Mais je ne critique pas ce que vous faites et il faut tout simplement réfléchir à bien impliquer tout le monde. Je vous sou mets cette idée, j'espère que vous la prendrez en compte.

NICO CABALLERO :

Nico au micro. Merci. Oui, ça c'était le plan originel. J'ai suggéré qu'il fallait aller plus rapidement pour qu'on ait quelque chose de mûr pour l'ICANN79. Peut-être que c'était trop ambitieux, mais... J'ai la Suisse, puis la Russie. La Suisse.

JORGE CANCIO :

Jorge Cancio au micro pour la Suisse. Je reviens sur le point huit. Dans sa rédaction actuelle, il est très axé sur le GAC, ce point huit. On parle de ce que l'on fait au sein du GAC, mais je pense que pour la gouvernance Internet, il est très utile de réfléchir aux échanges avec l'ICANN, avec ICANN org, les ressources humaines, le C.A. et la

communauté au sens large sur tous ces volets. Il s'agit d'échanger. Il ne s'agit pas de leur imposer l'une ou l'autre décision, mais simplement d'échanger des informations et des perspectives.

NICOLAS CABALLERO : Merci à la Suisse. La Russie, la Russie.

VIACHESLAV EROKHIN : Merci, Monsieur le Président. Je vais parler russe. Chers collègues, j'ai deux commentaires : un à propos du point huit et l'autre à propos de tout le document pour le point huit. Dans un premier temps, j'aimerais dire que la Fédération de Russie a soumis un commentaire de nature générale qui a été intégré dans ce document, et il figure tout à la fin du document. Il y a un message que j'aimerais retirer de ce commentaire qui a trait au point huit.

Nous estimons que toute actualisation, que toute l'information relative aux changements apportés à l'écosystème de gouvernance Internet est de nature réactive. Nous, nous voudrions que cela soit plutôt proactif. Nous voudrions parler proactivement des défis que doit relever le système de gouvernance de l'Internet. Nous suggérons d'avoir des points de situation réguliers sur les changements, mais nous voudrions également parler des défis.

Pour ce qui est du point sept, et bien il faudrait reprendre le libellé : « Le GAC tirera parti de l'expertise. Le GAC n'est pas un organe décisionnel ». Néanmoins, générer de l'expertise est la bonne voie. Il faut que l'on réfléchisse et que l'on interroge les défis qui sont les nôtres afin d'encourager la résolution de ces défis. Voici pour le point huit.

Alors pour le document dans son ensemble, je suis d'accord avec le Maroc et l'Iran. C'est un document assez générique, conceptuel. Cela ne ressemble pas au plan stratégique que l'on a dans nos ministères, qui sont très précis, qui jouissent de feuilles de route, d'indicateurs clés et de bien d'autres éléments. Quoi qu'il en soit, il faut s'en souvenir. Nous ne sommes pas une organisation figée, nous ne sommes pas juste un groupe d'experts.

Nous représentons nos gouvernements, nos États et il faut tirer parti de notre expérience internationale. Dès que l'on se penche sur les détails, eh bien il nous devient très difficile de convenir ensemble de points, de libellés, etc. C'est la raison pour laquelle notre plan stratégique devrait être un plan faîtière et il devrait être de nature déclarative. Sinon, l'on aura passé cinq ans à évoquer ce plan stratégique de cinq ans. Merci.

NICOLAS CABALLERO :

Merci à la Fédération de Russie. Nico au micro. Oui, l'idée c'était d'avoir un document générique ouvert et je veux rebondir sur ce que vous avez dit. Il n'y a pas d'indicateur. Il nous serait impossible de mettre en place des indicateurs pour 182 pays et 39 autres organes. C'est la raison pour laquelle le document est générique, ouvert... Et qui devrait nous permettre de convenir ensemble de ces champs stratégiques et qui nous permettront ensuite de traiter les objectifs stratégiques de chaque champ prioritaire.

Je suis tout à fait d'accord. Passer quatre ans à élaborer un plan quinquennal ou huit mois pour un plan annuel, ça n'a pas de sens. Merci à vous. La Fédération de Russie et l'Iran désormais.

KAVOUSS ARASTEH :

Merci, Monsieur le Président. L'Iran au micro. Il est impossible d'avoir un indicateur qui s'appliquerait à tout le GAC, car on ne peut pas demander à un gouvernement qui n'a pas fait son travail de rendre des comptes. Les indicateurs permettent de mesurer ce qui a été fait et nous, nous ne pouvons pas évaluer les efforts des gouvernements. Ils ne vont pas décider si oui ou non ils ont fait leur travail. Tout à fait d'accord.

Mais ce que vous faites est bien selon moi. Bien, c'est un mélange de stratégie et d'opérations, mais c'est une bonne première approche. Je suggère que l'on fasse un plan stratégique pour deux ans seulement pour commencer, puis l'on verra ce qu'il adviendra après deux ans. Grâce à notre expérience, eh bien, l'on pourrait faire prendre une forme plus stable et structurée au plan stratégique.

Comme nombre d'entre vous, j'ai de l'expérience en matière de planification stratégique au sein d'autres organisations. Vous aussi, vous en connaissez un rayon en la matière. Plus que moi sans doute, mais moi j'en connais quand même un petit peu à ce propos. Mais je pense qu'il faudrait si possible avoir un plan stratégique un peu plus court, car ici c'est le début. Il ne faudrait pas qu'on se retrouve dans une impasse.

Si les membres distingués du CAC conviennent d'une période plus courte, et bien on fera de notre mieux. On pourrait le faire sans KPI, mais moi j'aimerais bien que le plan stratégique soit un peu plus court et qu'on revienne après deux ans et qu'ensuite éventuellement on revienne après deux ans et qu'on tire les enseignements et qu'ensuite on applique tout cela. J'espère que vous serez d'accord avec cela.

NICOLAS CABALLERO :

Nico au micro. Merci à l'Iran, merci à la Russie et afin de surveiller la montre, je vais donner la parole à l'Égypte.

CHRISTINE ARIDA :

L'Égypte au micro. Je suis tout à fait consciente qu'on n'a pas beaucoup de temps. Christine, représentante de l'Égypte pour l'enregistrement. Je voulais dire que nous sommes... J'ai l'impression que nous sommes plus ou moins d'accord par rapport aux objectifs stratégiques. Il y a d'autres idées que nous pourrions refléter à partir des suggestions qui ont été faites par mon collègue de l'Égypte et autres.

Mais je ne suis pas d'accord sur le fait qu'on ne peut pas inclure des indicateurs ou des métriques. Je pense que l'on pourrait le faire, mais c'est peut-être une discussion que l'on peut avoir plus tard. Je suis d'accord pour que l'on se focalise sur un certain nombre d'objectifs sur lesquels nous pouvons commencer à travailler et ensuite nous voyons comment continuer ce travail.

NICOLAS CABALLERO :

Nico Caballero au micro. Merci beaucoup, l'Égypte. Je suis tout à fait d'accord avec vous. Nous avons pris en considération les commentaires qui avaient été fournis par l'Espagne, le Maroc, l'Argentine et la

Fédération de Russie. Tout cela fait partie du document qui sera envoyé sur la liste de diffusion du GAC. Passons maintenant aux prochaines étapes. L'idée était de se mettre d'accord sur l'adoption d'un plan quinquennal ou d'un plan à trois ans, quatre ans, sept ans. Mais si vous êtes tous d'accord. Nous pourrions prendre cette décision à Kigali, au Rwanda, et nous travaillerons entre ces deux réunions.

Je ne suis pas particulièrement pour cette décision, mais... Car je pense que l'on pourrait être beaucoup plus efficace. Mais je m'en remets à vous pour cette décision. Diapo suivante, s'il vous plaît. Donc je vais lire la suite. Maintenant, la diapo.

L'idée, c'était d'inclure cette question dans le communiqué sous la rubrique questions internes et on dirait: Le GAC a discuté de l'élaboration d'un plan stratégique du GAC avec des plans annuels correspondants. Le GAC a adopté... Ce ne sera plus le cas, mais « Le GAC a adopté ensemble un ensemble de domaines prioritaires et objectifs stratégiques correspondants qui constituent le plan stratégique du GAC pour 2024, 2029.

Le GAC poursuivra l'élaboration d'un ensemble initial de résultats attendus pour chacun de ces objectifs, en consultation avec les responsables thématiques du GAC, le président du GAC et les vice-présidents à l'ICANN80. Cela constituera le premier plan annuel du GAC pour la période 2024-2025. Bien sûr, ce n'est pas le libellé final.

Il faudra y apporter des modifications et arriver à un consensus pour l'ICANN80, je l'espère au moins, à moins que vous soyez d'accord et que

l'on puisse adopter le plan tout en laissant les détails stratégiques pour plus tard. Qu'est-ce que vous en pensez? L'Iran, s'il vous plaît. Allez-y.

KAVOUSS ARASTEH :

Kavouss Arasteh au micro. Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je comprends tout à fait ce que vous vous proposez. Mais je pense que ce serait mieux de reporter cette décision à l'ICANN80. Nous savons également que ce plan ne devrait pas être élaboré à l'horizon de plus de quatre ans. Vu les développements actuels en matière de nouvelles technologies, je pense que c'est la situation actuelle.

Je suis d'accord avec vous. Il faut faire quelque chose. C'est un bon premier pas, c'est positif. Et si vous le permettez, nous pourrions travailler dans la période Intersession pour aboutir à des conclusions. Voilà ma suggestion.

NICOLAS CABALLERO :

Nico au micro. Je pourrais être d'accord avec vous parce qu'au départ, on avait considéré la possibilité d'élaborer un plan à quatre ans pour être en ligne avec le plan de l'ICANN. Mais cela fait sens. Tout à fait. Le Liban.

ZEINA BOU HARB :

Le Liban au micro. Mon commentaire concerne le texte que nous avons sous les yeux. Personne ne s'oppose aux objectifs stratégiques, nous les avons déjà. Est-ce que quelqu'un refuse de les accepter en tant qu'objectif? Je pense que ce serait le point de départ pour pouvoir élaborer le plan complet. Nous avons déjà les objectifs stratégiques qui se trouvent dans le texte que nous avons sous les yeux.

NICOLAS CABALLERO : Nico Caballero au micro. Merci le Liban. Je suis tout à fait d'accord avec vous. L'Égypte, et ensuite c'était...

MANAL ISMAIL : L'Égypte au micro. Merci beaucoup, Monsieur le Président. Je suis d'accord avec Zeina par rapport au fait que les huit objectifs stratégiques ne posent pas de problème. J'ai proposé un neuvième objectif. Je ne sais pas s'il sera adopté ou pas. On devrait savoir ce que nos collègues du GAC en pensent. Ma question est la suivante : Pourquoi on se fixe comme objectif ICANN79 ou ICANN80? On n'a pas besoin de l'adopter à l'occasion d'une réunion en présentiel, n'est-ce pas?

NICOLAS CABALLERO : Nico Caballero au micro. Personnellement, l'ICANN80 représenterait une année de mon mandat. Donc adopter un plan stratégique au bout d'un an de mandat, c'est une possibilité.

MANAL ISMAIL : Manal au micro. Je voulais dire qu'on pourrait l'adopter avant l'ICANN80. On ne doit pas attendre forcément l'ICANN80. C'était ce que je voulais dire. On pourrait l'approuver pendant la période intersessions. Et je voulais juste attirer votre attention sur le fait qu'il y avait un neuvième objectif qui avait été proposé.

NICOLAS CABALLERO : Nico au micro. C'était après le Maroc.

CTU : CTU au micro. Je pense...

NICOLAS CABALLERO : Est-ce que vous pouvez parler un peu dans le micro, s'il vous plaît?

- CTU : Je suis... Je pense qu'on est d'accord par rapport aux domaines prioritaires. Comme Manal l'a dit, il y a quelques soucis par rapport à quelques objectifs, mais nous nous rapprochons d'un consensus et nous pourrions y travailler pendant la période intersessions pour nous mettre d'accord avant l'ICANN80 et pouvoir adopter quelque chose en matière d'objectifs stratégiques à l'occasion de l'ICANN80.
- NICOLAS CABALLERO : Nico Caballero. Merci le Maroc et ensuite, la Suisse, et nous avons dépassé le temps que nous avons. Le Maroc et ensuite, la Suisse. Allez-y, le Maroc.
- BELAID NOUAR : Merci beaucoup. Je vais parler en français. Enfin, je vous félicite pour cette initiative, donc du document parce que c'est un document de base très intéressant. Et comme l'a dit la représentante du Liban, le document en principe ne présente pas d'objections, mais par rapport à son contenu, il y a beaucoup de remarques dont on doit tenir compte et par rapport à l'adoption. Donc, nous sommes convaincus que le HGLM, c'est la réunion de haut niveau, va apporter quelques éléments qui nous manquent ici, dans le document. Et pourtant. Donc... Et donc je propose que la question d'adoption soit donc différée jusqu'à la réunion 80 de l'ICANN, et pour tenir compte, comme je l'ai dit, de l'activité de réunion de haut niveau. Donc, là il y a beaucoup de discussions, il y a beaucoup d'idées, et on peut tirer profit de cette discussion-là. Donc, c'est ça, ma remarque. Merci beaucoup.
- NICOLAS CABALLERO : Merci beaucoup. C'est bien noté, le Maroc. La Suisse.

JORGE CANCIO : Jorge Cancio, représentant de la Suisse au micro. Je regarde les commentaires qui ont été formulés dans le chat et je pense qu'il y a un accord par rapport à soutenir la proposition de Manal pour essayer d'avancer sur les objectifs pendant la période intersessions et ensuite nous pencher sur le plan et présenter quelque chose à Kigali avec les objectifs sur lesquels on aura déjà travaillé.

NICOLAS CABALLERO : Nico Caballero. Merci la Suisse. Est-ce que nous sommes d'accord avec ce plan? Est-ce qu'il y a donc des personnes qui s'y opposent? C'est une ancienne main, la Suisse? Je ne vois pas d'objection en ligne ou dans la salle. Donc c'est la démarche à suivre. Alors merci à tous de vos idées, de vos contributions, de votre attitude collégiale et de votre aide. Toute suggestion est la bienvenue. Merci beaucoup. Nous allons clore cette séance et nous avons une soirée pour fêter les 25 ans d'existence du GAC. Vous êtes tous les bienvenus! Nous allons donc fêter cela. Merci à tous. La séance est levée. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]